

## FICHE DESCRIPTIVE DE CHANTIER COURANT

Annexe de l'arrêté permanent 2024 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les voies hors RGC exécutés par ou pour le compte des Directions des Services de l'Environnement et de l'Assainissement, des Transports, de la Voirie et des Déplacements, des Espaces Verts et du Paysage du Conseil Départemental du Val-de-Marne

**Description des travaux** : ...Déminéralisation des pieds d'arbres

**Intervenant** : Société VALENTIN

Adresse : 6 Chemin de Villeneuve... 94140 Alfortville.....

Interlocuteur : De Pinho Alves Victoria.....

Portable : 06 98 58 68 68

Courriel : Victoria.de-Pinho-Alves@valentintp.com.....

**En charge du balisage** : .....

Adresse : .....

..... IDEM.....

Interlocuteur : .....

Portable : .....

Courriel : .....

**Nom de la voie** : ...Avenue Georges Gosnat

Tronçon concerné : ...entre la rue Gabriel Péri et l'avenue Danielle Casanova.

Gestionnaire : ...RD154.....

Sens : .....

**Calendrier prévisionnel** : du.....27/05/2024.....au...31/05/2024.....

Horaires d'intervention : 9h30 – 16h30

Mesures d'exploitation prévues (autres que limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier et interdiction de stationner aux abords du chantier) :

Neutralisation d'une ou plusieurs voies de circulation sans basculement de la circulation sur la chaussée opposée

X Neutralisation d'une voie bus

X Neutralisation d'une voie cyclable

Rétrécissement de chaussée avec maintien d'une largeur de 2,80 mètres minimum

Mise en place d'alternat  de 9h30 à 16h30 géré  par feux tricolores provisoires

sur une longueur < 200 m

à l'aide de panneaux B15 et C18 ou de piquets mobiles

24h/24

géré  par feux tricolores provisoires

X Neutralisation du trottoir

X partielle

côté X pair

totale

impair

Circulation piétonne

maintenue

déviée

de 9h30 à 16h30

24h/24

sur trottoir opposé

sur chaussée avec balisage

sur stationnement neutralisé

**Observations** : interdiction de stationner sur la place de livraison côté pair sur le tronçon compris entre la rue Gabriel Péri et l'avenue Danielle Casanova, le bus sera dévié dans la circulation générale ainsi que les cyclistes.

Le 22/05/2024

Signature

Validation SDS

Jean Garibaud  
chargé d'opérations

Conseil Départemental du Val-de-Marne

DEVP  
06.07.16.04  
Jean.garibaud@val-de-marne.fr

